

A Nantes, le 22 décembre 2020

Objet : Information relative au service de maintenance

Bonjour,

Vous êtes titulaire d'une ou plusieurs licence(s) d'utilisation du progiciel *Office Avocat* que nous éditons. Nous tenons à vous informer que ce progiciel ne fera désormais plus l'objet ni de mise à jour ni de nouvelle version.

De ce fait notre société n'assurera plus aucune maintenance ni service de support téléphonique à ce titre à compter du 15 février 2021, à l'exception des personnes ayant souscrit au cours de l'année 2020 à un forfait de maintenance. Dans cette dernière hypothèse vous pourrez user de votre forfait jusqu'à épuisement et au plus tard 1 an après la souscription de ce dernier.

A toute fins utiles, il est précisé que vous continuez d'être titulaire d'une ou plusieurs licence(s) d'utilisation pour la dernière version en votre possession de Office Avocat et ce pour toute la durée de protection du progiciel conformément à la législation sur la propriété intellectuelle en vigueur.

Dans l'hypothèse où cette dernière version ne correspondrait plus à vos besoins, nous vous invitons à vous rapprocher de notre partenaire Gestisoft, qui édite un progiciel à destination des avocats. Vous pouvez contacter :

Sébastien MATHIOT  
Tel. : 01 83 35 31 02 / 06 28 97 58 03  
s.mathiot@gestisoft.fr

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Service client *Office Avocat*